



La France sera peut-être le prochain Etat européen à sanctionner le client pour lutter contre le sexe tarifé. En Belgique, aussi, le débat continue d'agiter la société. Loin de toute idéologie, *M... Belgique* a recueilli l'avis d'un travailleur social qui côtoie, depuis 18 ans, des prostituées. PAR CANDICE VANHECKE

# « MISER PAS LA

C'est à une véritable croisade contre la prostitution que nous assistons depuis quelques années en Europe. En février dernier, les parlementaires de l'Union votaient une résolution non contraignante, enjoignant les Etats membres à pénaliser les clients des travailleuses du sexe. En gros, l'idée serait de faire baisser la demande pour lutter contre la traite des êtres humains. Car, dans l'imaginaire collectif, la prostitution rime

Autorités publiques se contentent de tolérer la présence : en Belgique, la prostitution n'est pas prohibée. Seuls le racolage et le proxénétisme sont interdits par la loi. Pour le reste, on exige de ces dames de remplir leurs devoirs civiques, à commencer par le paiement en bonne et due forme de leurs impôts, sans leur accorder les mêmes droits qu'aux autres travailleurs. Selon Quentin Deltour, coordinateur de l'association « Espace P... »<sup>(1)</sup>, à Liège, « *les prostituées n'ont pas la possibilité de se salarier en tant que telles, leur patron risquant de se faire inculper pour proxé-*

## LES PROSTITUÉES, DES TRAVAILLEUSES QUI N'EXISTENT PAS... SAUF POUR LE FISC !

souvent avec la contrainte de femmes, si possible d'origine étrangère, larguées sur un bout de trottoir, comme on parque du bétail dans l'étable d'un abattoir, en attendant l'équarisseur. Nous l'avons vu dans notre édition du 13 au 19 juin dernier, ces situations tendent à se raréfier, grâce au travail efficace de la police opérée depuis le début des années 2000. Certes, des réseaux criminels continuent d'exploiter une part non négligeable des prostituées en Belgique. Mais bon nombre d'entre elles le sont aujourd'hui en connaissance de cause : mieux vaut encore engraisser un souteneur et grappiller quelques billets au passage plutôt que de déperir au pays dans la misère la plus noire. De nombreuses prostituées belges choisissent également cette activité de manière délibérée, et ce pour diverses raisons. Des femmes dont les

*néritisme. Pourtant, tous ne se font pas de l'argent de façon démesurée sur le dos des travailleuses, comme on le pense souvent. Alors, elles prennent des statuts qui ne correspondent en rien à leur réalité. J'en ai déjà vu se faire enregistrer comme ouvrières agricoles, dans une région pourtant dépourvue de fermes. D'autres sont indépendantes, là aussi sans jouir de la moindre reconnaissance de leur statut particulier. Elles s'acquittent de leurs charges sociales, mais ne bénéficient d'aucun avantage qui pourrait être lié à leur profession. Par exemple, contrairement aux infirmières indépendantes, elles n'ont pas droit au remboursement du vaccin contre l'hépatite B. De plus, les compagnies d'assurance refusent de reconnaître le sida et les autres MST<sup>(2)</sup> comme des maladies professionnelles. »*



Cette attitude étatique qui consiste à accepter l'argent des prostituées en se bouchant le nez, les « abolitionnistes » la rejettent en bloc. Pas que ces derniers tiennent à accorder davantage de droits aux travailleuses du sexe. Que du contraire puisque, à leurs yeux, la prostitution ne devrait tout simplement pas exister (voir les arguments « abolitionnistes » développés dans la carte blanche ci-après). Le modèle qu'ils préconisent ? Celui mis en place dans certains pays nordiques qui, depuis quelques années, criminalisent les clients des prostituées. Même la

# SUR L'ÉDUCATION, RÉPRESSION »



désormais ex-ministre de l'Égalité des chances et de l'Intérieur, Joëlle Milquet, s'est, en abolitionniste convaincue, fendue d'une note sur son site internet, vantant les mérites du modèle suédois. Parmi les chiffres qu'elle cite, le nombre de prostituées de rue, qui aurait chuté de moitié depuis l'introduction de la loi sur la pénalisation du client, en 1999. « Faux, rétorque le coordinateur de l'« Espace P... ». *La visibilité de la prostitution a certes diminué, mais nullement le nombre de prostituées. D'ailleurs, on s'est aperçu que les études brandies par le lobby abolitionniste*

**MIEUX VAUT TRAVAILLER** dans un bar que seul(e) en rue, à la merci des clients dangereux.

*en Europe étaient, dans leur grande majorité, financées par le gouvernement suédois. La réalité que nous décrivent les associations locales est toute autre. Les prostituées sont contraintes à une certaine clandestinité pour protéger leurs clients. Résultat, elles travaillent de façon isolée, ce qui les rend plus vulnérables aux clients potentiellement dangereux et complique le travail des associations, qui ont de plus en plus de mal à les trouver pour leur proposer des services de prévention et de soins. Selon ONUSIDA, la loi sur la pénalisation du client a constitué une véri-*

*table catastrophe sanitaire en Suède : le nombre d'infections par le virus du sida a, depuis, explosé. »*

En cause, également : un pouvoir de négociation réduit pour les travailleuses du sexe. En rétribution des risques qu'il prend désormais, Monsieur le client exige parfois d'avoir des rapports non protégés. Enfin, l'isolement dans lequel travaillent aujourd'hui les plus jeunes a pour effet de les priver de recommandations indispensables pour éviter les situations dangereuses : « Avant, une fille qui débarquait sur le trottoir était immédiatement épaulée par des anciennes, qui lui prodiguaient de précieux conseils. Par exemple, ne jamais tourner le dos au client, pour qu'il n'en profite pas pour percer le préservatif. Maintenant, chacune se débrouille dans son coin. Et tant pis pour celles qui n'ont aucune expérience du métier », regrette Quentin Deltour.

## FILLES CACHÉES = DANGER !

Pour ce travailleur social actif dans le secteur depuis 18 ans, c'est une évidence : les abolitionnistes prennent le problème dans le mauvais sens. « La pénalisation du client ou l'interdiction pure et simple de la prostitution ne sont jamais venues à bout de cette pratique. Elles permettent simplement de se donner bonne conscience. En vérité, seul un profond changement de la société, dans sa façon d'envisager la sexualité et l'égalité hommes-femmes, pourra mettre fin au commerce des services sexuels. A nous de miser sur l'éducation, plutôt que sur la répression, pour y arriver. » ■

<sup>(1)</sup> Association d'aide aux prostituées.

<sup>(2)</sup> Maladies sexuellement transmissibles.